

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Le 23 Novembre 2015

Lettre à toutes les listes candidates pour la future région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Transmise par :

Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V

Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

5 av. F. Collignon 31200 Toulouse

Julien Savary, Vice-Président

A : M.

Objet : vos engagements (ou propositions) pour favoriser l'usage du vélo au quotidien dans notre région

Madame, Monsieur,

Les choix qui seront fait par les élus du prochain Conseil Régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées seront essentiels pour les déplacements dans notre région, notamment ceux qui peuvent être effectués à vélo .

Notre association Française des Véloroutes et Voies Vertes, qui possède un site internet national : www.af3v.org, et un site internet régional : www.vvv-sud.org, est présente dans tous les départements de la nouvelle grande région. Elle a logiquement décidé de vous interroger sur vos projets dans le domaine qui nous préoccupe.

Nos associations locales, départementales et régionales oeuvrent, depuis de nombreuses années, à promouvoir le vélo et agissent dans l'intérêt des cyclistes au quotidien, que la pratique soit à but utilitaire ou de loisir (les deux étant souvent complémentaires).

Si vous êtes élus à la tête de la région, vous aurez avant tout en charge l'organisation des transports ferroviaires de voyageurs. Le vélo est parfaitement complémentaire au TER, essentiellement pour parcourir les premiers et derniers kilomètres, et cette complémentarité offre une alternative crédible à l'usage de la seule voiture individuelle. Néanmoins il faut que le trajet domicile-gare ou gare-travail soit aisé, que le stationnement en gare soit sécurisé et qu'un espace soit prévu dans les trains pour le vélo... En outre, une promotion du vélo auprès des usagers des TER est également indispensable.

La réforme des régions attribuera à celles-ci une maîtrise sur les transports par bus et autocars, qui par ailleurs sont en augmentation : lignes de bus régionales, bus-TER sur des dessertes ferroviaires TER, bus de remplacement sur les lignes ferroviaires TER, ... Il faut que les nouvelles régions veillent à permettre le transport des vélos dans les bus et autocars, dans les soutes et sur des racks à l'arrière des véhicules.

Le vélo participe aussi au développement économique de la région. Le tourisme à vélo connaît en effet un fort engouement, tant de la part de nos

concitoyens que des touristes venant de toute l'Europe, mais aussi des 4 coins du monde, comme le montre le succès de certains grands itinéraires (la Loire à Vélo, la Vélodyssée, la Bourgogne à vélo, le canal des Deux Mers à vélo, , etc.). Selon France Vélo Tourisme, chaque kilomètre d'itinéraire aménagé engendre annuellement 60 000 à

100 000 € de retombées touristiques, et les retombées économiques couvrent les frais d'aménagements en maximum un an et demi. La fréquentation des véloroutes et voies vertes a augmenté de 12 % en 2014, bénéficiant de circuits bien structurés et identifiés. Un développement important des véloroutes et voies vertes, autre compétence de la région, ne peut que renforcer l'arrivée de ce type de touristes, et apporter essor économique et emplois sur nos territoires.

Notre grande région ne manque pas d'atouts avec une offre variée : espaces naturels, façade littorale, patrimoine urbain, grands sites touristiques, ... La demande est forte, notamment de la part de des touristes d'Europe du Nord (Belges, Danois, Allemands et Néerlandais).

En outre, dans les années à venir, le développement prévisionnel des déplacements à vélo sera créateur d'emploi : production entretien, services... Il ne faut pas que notre grande région passe à coté de ce vecteur d'emploi .

En participant aux formations des lycéens et des apprentis, la région investit dans son avenir. Il est donc tout à fait logique qu'elle promeuve le vélo auprès de ces jeunes, qu'elle permette et organise un stationnement sécurisé des vélos dans les lycées et qu'elle participe à la réalisation d'un cheminement aisé vers les lycées et les CFA.

Enfin, par tous ces efforts, la région améliorera la qualité de l'air et la santé de ses citoyens en luttant contre la sédentarité. Le vélo doit donc entrer pleinement dans le plan régional pour la qualité de l'air et dans les plans santé.

Vous l'aurez compris, la place du vélo ne sera pas négligeable dans les prochaines années en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Pour que nos adhérents et sympathisants puissent voter en toute connaissance de cause, nous vous invitons à nous informer de vos engagements pour promouvoir la bicyclette et faciliter les déplacements à vélo.

Vous pouvez au choix nous retourner le questionnaire en pièce jointe ou nous répondre sur papier libre. Vos réponses seront diffusées sur nos différents sites internet associatifs.

Dans l'attente du plaisir de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, ou Monsieur, nos sincères salutations.

Julien SAVARY
Vice-président et délégué régional AF3V
Association Deux Pieds Deux Roues

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature :
(Nom-Prénom-date)